

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES  
COLLEGE DES ETUDIANTS  
SCRUTIN DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47  
Vu les statuts de l'UFR des sciences  
Vu l'arrêté n°2023-202 en date du 20 octobre 2023 portant décision électorale relative à l'élection des représentants des étudiants au sein du conseil de l'UFR des sciences  
Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures  
Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	:	6
Nombre total d'inscrits	:	2844
Nombre total de votants	:	28
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	2
Nombre total de suffrages exprimés	:	26
Taux de participation		0.98 %

Désignation des candidats/des listes	Nombre de voix	Nombre de sièges
Liste « UEY pour un UFR ouvert et égalitaire »	26	6

**SONT PROCLAMÉS ÉLUS**

Liste « UEY pour un UFR ouvert et égalitaire » :

- Monsieur **AMJOURD Adnane** (titulaire)
- Madame **ZETLAOUI Charlene** (titulaire)
- Monsieur **BIEZ Illan** (titulaire)
- Madame **EGUILUZ BLANCO Eloa** (titulaire)
- Monsieur **GHARIB ALI BARURA Sama** (titulaire)
- Madame **JOURDAIN Anaïs** (titulaire)
- Monsieur **ARIAS Joseph** (suppléant)

Versailles, le **24 NOV. 2023**

Le Président de l'université,

Alain BUI

